Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20261116-2026_183-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE

Arrondissement de SAINT-MALO

VILLE DE SAINT-LUNAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le seize novembre deux-mille-vingt-six, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal de Saint-Lunaire, dûment convoqués le dix novembre deux-mille-vingt-six, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de M. Philippe ROULLE, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Présents (20) : Philippe ROULLE, Sophie GUYON, Bruno LEGRAND, Virginie RIOT, François LAMALLE, Véronique SALZE-LOZAC'H, Loïc DE COURLON, Jean-Marie FLOC'H, Eric LEGRAND, Bertrand ROBINET, Laurence ZIGLINI, Armelle NOEL, Laurène BASLE, Grégoire BOUREL, Gabin JUBAULT, Christian BRIERE DE LA HOSSERAYE, Corinne LUCAS, Caroline FERRASSON, Amandine BRENAND, Olivier DESPLATS.

Représentés (3) : Nathalie HAMON pouvoir à Sophie GUYON, Brune BEGUIN pouvoir à Véronique SALZE-LOZAC'H, Camille MOYENCOURT pouvoir à Philippe ROULLE.

Monsieur Olivier DESPLATS a été nommé secrétaire de séance en application des dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Assistait également à la séance Madame Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU, Directrice générale des services.

Délibération n°183-2026
Modification de la liste des Membres élus au Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Lunaire

Rapporteur : Virginie Riot

Vu la délibération N°57-2026 du 15 avril 2026 portant fixation du nombre et élection des Membres du CCAS de Saint-Lunaire ;

Vu la délibération N°88-2026 du 06 juin 2026 portant modification de la liste des Membres élus au Conseil d'Administration du CCAS ;

Considérant la démission de Mme Muriel CARUHEL de sa fonction de Conseillère municipale, il est nécessaire de modifier la composition du Conseil d'administration du CCAS pour assurer son remplacement parmi les membres élus.

Considérant qu'une seule liste était présentée lors de l'élection des Membres du CCAS lors des Conseils municipaux des 15 avril et 06 juin 2026, il est proposé de modifier cette liste comme suit :

- Démission : Muriel CARUHEL
- Candidature : Amandine BRENAND

La liste des 8 candidats proposée est donc la suivante : Virginie RIOT, Bruno LEGRAND, Bertrand ROBINET, Armelle NOEL, Brune BEGUIN, Camille MOYENCOURT, Laurène BASLE, Amandine BRENAND.

Envoyé en préfecture le 20/11/2026
Reçu en préfecture le 20/11/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20261116-2026_183-DE

Considérant la présence d'une seule liste et sur demande de l'ensemble des conseillers municipaux présents, il est décidé de procéder à l'élection des Membres du Conseil d'administration du CCAS par un vote à main levée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- ***DECIDE*** *de procéder au renouvellement des administrateurs élus du CCAS de Saint-Lunaire par un scrutin ordinaire à main levée ;*
- ***PROCLAME*** *élus Membres du Conseil d'administration du CCAS de Saint-Lunaire, la liste unique présentée et composée comme suit :* Virginie RIOT, Bruno LEGRAND, Bertrand ROBINET, Armelle NOEL, Brune BEGUIN, Camille MOYENCOURT, Laurène BASLE, Amandine BRENAND.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Philippe ROULLE

MAIRIE DE SAINT-LUNAIRE
(Ille-et-Vilaine)